



CARTE BOUQUET

Offre multisites de séjours à la semaine haute et basse saison 2023

PRINTEMPS - ETE - AUTOMNE 2023

A la mer, à la campagne, en Corse, en Espagne et en Italie

OFFRE VALABLE DU 8 AVRIL AU 28 OCTOBRE 2023

BASSE SAISON

du 8 avril au 1er juillet et à partir du 26 août 2023

Mobil-homes : 169 € / 199 € / 269 €

Résidences : 199 € / 299 € / 449 €

HAUTE SAISON

du 1er juillet au 26 août 2023 : de 269 € à 1299 €

CONDITIONS REQUISES :

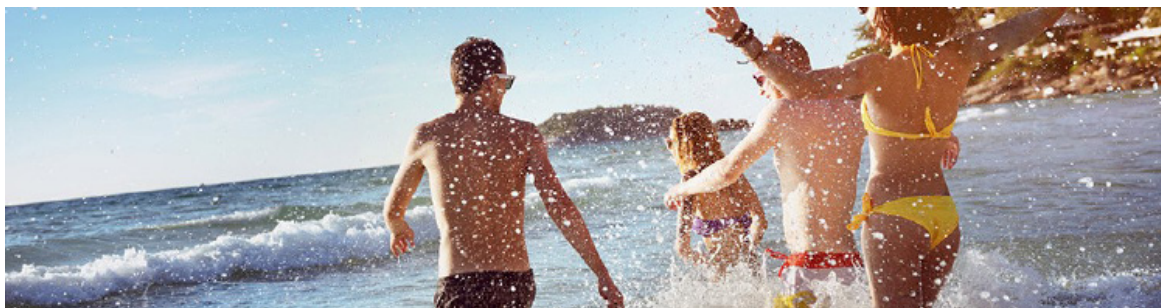
INTERIMAIRES et CDII : Dès la première heure de travail (un délai de 45 jours fin de mission est accepté).

PERMANENTS (CDI, CDD, stagiaires et alternants) : Totaliser au moins un jour d'ancienneté (un délai de 45 jours fin de contrat est accepté)

RETRAITES : Si vous êtes à la retraite depuis moins de 2 ans : dernière fiche de paie + notification de départ à la retraite

LA CARTE BOUQUET ODALYS TOUTES SAISONS :

- Accès à 120 destinations en résidence, campings et résidences-clubs à la mer, à la campagne, en Corse, en Espagne, en Italie, en France et en Europe
- Une large variété d'hébergements : appartements, mobil-homes jusqu'à 10 personnes, en studios, en maisonnettes.
- Une offre en prix nets (remise déjà déduite) pour les séjours semaine
- Frais de dossiers offerts (soit 25 € d'économie par dossier)
- Règlement direct au CSE Manpower Nord
- Possibilité de réserver plusieurs hébergements sur la même semaine





PROCEDURE DE RESERVATION :

- 1** CONNECTEZ-VOUS SUR : <http://col.odalys.travel/b2b/?sd=13603@MANPO>
- 2** Vous pouvez effectuer toutes les recherches préalables à votre réservation : Choisir votre destination, votre camping ou votre résidence, voir les caractéristiques des hébergements, connaître les tarifs et voir les disponibilités en temps réel.
- 3** Posez une option sur le site (valable 5 jours) et envoyez-nous immédiatement par mail votre fiche de paie et le bon d'inscription dûment rempli. L'option posée tombe au bout de 5 jours si nous ne recevons pas votre dossier.

ATTENTION NE PAS PRENDRE L'ASSURANCE ANNULATION CAR LE CSE MANPOWER EN A DEJA SOUSCITE UNE POUR TOUTES LES ACTIVITES PROPOSEES.

- 4** A la réception de votre dossier, le CSE procède à votre réservation définitive

A partir de cette étape vous ne pouvez plus annuler sans frais

- 5** Envoyez votre règlement par chèque à l'ordre du CSE MANPOWER NORD (possibilité de régler en prélèvement bancaire ou par chèques vacances) doit être réalisé sous 5 jours maximum
- 6** Le CSE procède à l'encaissement de votre chèque (ou chèques vacances) ou vous envoie un email pour le règlement par prélèvement et vous envoie une confirmation de réservation
- 5** Vous recevez les documents nécessaires pour votre location environ 4 à 6 semaines avant le début de votre séjour.

CONDITIONS D'ANNULATION EN CAS D'ABSENCE DE CAUSE GRAVE :

Pour toute annulation ou modification, il faut impérativement nous transmettre un email ou un courrier :

[Indemnités forfaitaires retenues :](#)

- 30 € en cas d'annulation ou modification 30 jours et plus avant le début du séjour
- 25 % du montant total en cas d'annulation ou modification entre 29 jours et 15 jours avant le séjour
- 75 % du montant total en cas d'annulation ou modification entre 14 jours et 3 jours avant le séjour
- 100 % du montant total en cas d'annulation ou modification à moins de 3 jours du séjour ou en cas de non présentation

MODALITES D'ANNULATION PRISES EN CHARGE PAR L'ASSURANCE:

Toute annulation doit être formulée par écrit (courrier ou e-mail). Les motifs et circonstances énumérés ci-après entrent dans le cadre de l'assurance annulation souscrite par le CSE MANPOWER NORD :

**MALADIE GRAVE, ACCIDENT GRAVE OU DÉCÈS*

**ANNULATION POUR TOUTES CAUSES JUSTIFIÉES*

